



Hôtel de ville
3, Grande rue de la Trinité
44190 Clisson
Tél. 02 40 80 17 80
contact@mairie-clisson.fr
www.mairie-clisson.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N/Réf. : BL/MD/KD
Dossier suivi par Maxime Druelle
☎ 02.40.80.17.80.
contact@mairie-clisson.fr

**Objet : Conseil d'administration
Convocation**

Clisson, le 07 décembre 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale qui se tiendra le :

**Lundi 11 décembre 2023 à 19 h,
A la salle du cercle Olivier de Clisson.**

Ordre du jour :

INFORMATION

Clisson à vélo ou à trottinette - renouvellement du dispositif pour 2024 - présentation faite par Madame Kempf du service 'agenda 2030' de la Ville de Clisson

ETUDE ET VOTE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2023.

ADMINISTRATION GENERALE

1. AFFAIRES GENERALES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

1.1 Convention de partenariat entre le CCAS et l'association 'Cinéma le Connétable'

2. AFFAIRES FINANCIERES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2.1 Décision modificative n°1 à l'exercice 2023

2.2 Mise en œuvre de la nomenclature M57

2.3 Adoption du règlement budgétaire et financier

2.4 Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57

2.5 Débat sur les orientations générales du budget 2024

RESIDENCE JACQUES-BERTRAND

2.6 Investissements 2024 - ouverture de crédits préalablement au vote de l'EPRD 2024 - autorisation

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET RESIDENCE « JACQUES BERTRAND »

2.7 Création d'une résidence autonomie et extension / réhabilitation de l'EHPAD Jacques-Bertrand - tranche 2 - demande de subvention au titre de la DETR - année 2024

2.8 Fixation du mode et de la durée d'amortissement des immobilisations

3. PERSONNEL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- 3.1 Titres restaurant - modification de la valeur du titre et de la participation du CCAS - modification de certaines conditions d'octroi

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET RESIDENCE JACQUES-BERTRAND

- 3.2 Protection sociale complémentaire des agents - instauration d'une participation de la collectivité pour le risque santé dans le cadre d'une procédure de labellisation et augmentation de la participation déjà octroyée pour le risque prévoyance dans le cadre d'un contrat collectif
- 3.3 Frais de mission des agents - conditions de remboursement
- 3.4 Modification du tableau des effectifs
- 3.5 Fixation de la liste des emplois temporaires et saisonniers à pourvoir pour l'année 2024

ACTION SOCIALE

4. AIDES SOCIALES

- 4.1 Accompagnement des allocataires du R.S.A. isolés - convention avec le Département (2023-2024) - approbation
- 4.2 Aides sociales légales
- 4.3 Aides sociales facultatives

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Marie-Gabrielle Carré
Vice-présidente

